

EMBAJADA DE MÉXICO

Bruxelles, le 29 avril 2009

Prof. Marc Van Ranst
Président du Commissariat Interministériel Influenza
Bruxelles

Monsieur le Président,

En raison de l'apparition et de la propagation du virus de la grippe porcine H1N1, le gouvernement du Mexique a pris ces derniers jours une série de mesures, tant sur le plan sanitaire que de confinement social afin d'endiguer, ou du moins atténuer, la progression de cette infection virale. Les premiers résultats positifs ont déjà vu le jour depuis l'application de ces mesures, comme par exemple la nette diminution de nombre de personnes infectées par le virus, ainsi que du nombre de décès liés à ce virus.

Une fois établie la situation d'urgence liée à l'apparition de cette épidémie, les autorités sanitaires mexicaines et les représentations diplomatiques à l'étranger ont immédiatement pris contact avec leurs homologues, aussi bien de manière bilatérale que dans le cadre de forums internationaux. Les foyers d'infections ne connaissent pas de frontières et leur propagation est immédiatement liée au nombre de personnes qui se voyagent entre les différents continents, ainsi qu'aux conditions de transports elles-mêmes.

Dans le cas de la Belgique, l'Ambassade a pris contact dès lundi avec les services du Commissariat que vous présidez (Direction Internationale du Service Public Fédéral de Santé Publique et Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire) et les services concernés du Service Public Fédéral des Affaires Etrangères, afin de leur faire parvenir en temps opportun l'information provenant de diverses instances du gouvernement mexicain qui participent à la gestion de la crise, ainsi que pour recevoir toute demande d'information ou observations jugées pertinentes, afin de les transmettre aux autorités mexicaines.

L'Ambassade du Mexique à Bruxelles suit avec attention l'évolution de la situation en Belgique, ainsi que les mesures prises à ce sujet par les autorités belges, et qui sont en l'occurrence coordonnées par le commissariat que vous présidez.

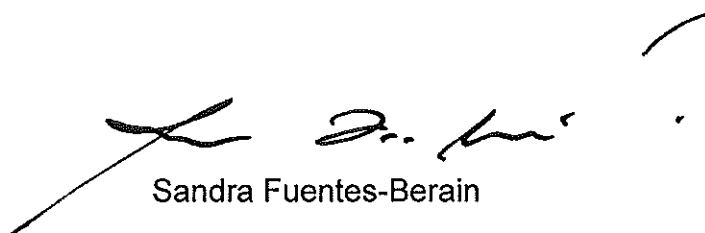


EMBAJADA DE MÉXICO

C'est avec surprise et inquiétude que je constate que, contrairement aux autorités d'autres pays (comme les Etats-Unis qui font référence à la "2009 Flu", aux institutions européennes au "Novel flu virus") et d'autres pays européens, que l'organisme que vous présidez –et dès lors la majorité des médias en Belgique- utilise le terme "grippe mexicaine" pour faire référence à cette épidémie virale. Je comprends bien qu'il s'agit d'une dénomination employée par facilité, et qui fait référence à l'endroit où se propage cette infection virale et où on a déploré la majorité de victimes, cependant, et sans avoir même à me référer à l'inexactitude scientifique de cette dénomination –l'origine géographique de ce virus semble avoir été localisée en Asie, selon l'information à notre disposition, et le premier cas d'infection ne se serait pas produit au Mexique- l'utilisation du terme me semble totalement incorrecte vu la perception que cela peut engendrer dans l'opinion publique, ce que l'on peut déjà constater. Hier, la Commission européenne a diffusé un bulletin d'information dans lequel il est fait usage d'une dénomination plus adéquate et pertinente: "virus de la nouvelle grippe".

Il conviendrait donc de revoir la dénomination employée par le Commissariat interministériel et son service d'information, afin que cette regrettable situation sanitaire internationale ne devienne pas en outre un obstacle à la relation entre nos deux pays.

En vous remerciant de l'aimable attention que vous accorderez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération la plus distinguée.



Sandra Fuentes-Berain

Ambassadeur du Mexique